

Les activités récentes de la fédération

N° 40

Avertissement : en cette période de confinement, beaucoup des réunions se tiennent en visio ou téléconférences.

1 La fédération elle-même

Voici un point des informations transmises par notre fédération depuis notre bulletin n° 39 (donc en mars 2020).

1.1 *Le secrétariat reste opérationnel*

Dans le respect des règles définies par le gouvernement belge, le secrétariat a mis en place le télétravail pour maintenir le service apporté au board et aux associations nationales de la fédération.

1.2 *L'assemblée générale est repoussée*

Dans les circonstances actuelles (confinement et impact économique sur les laboratoires), l'assemblée générale ne se tiendra pas aux dates prévues (du 6 au 8 mai 2020).

1.3 *Le board extraordinaire de mars 2020*

Le board s'est réuni en téléconférence, le mercredi 25 mars, en réunion extraordinaire. À l'unanimité, le board a décidé de repousser l'assemblée générale de printemps et la réunion des membres de cet automne. Le board a notamment pris en compte le fort impact économique de la crise sur les laboratoires, qui fait que la tenue de la réunion de cet automne (NMM) n'est sans doute pas opportune.

Compte tenu de nos statuts, cela exige de consulter les associations nationales membres de la fédération.

Voici deux actions dont le secrétariat est chargé :

Consultation des associations nationales par email

Les associations nationales vont être consultées (avec réponse avant le 17-04) par mail sur deux points :

- Le fait de repousser à 2021 l'AG ;
- Le fait de prolonger le mandat des administrateurs jusqu'à cette date.

Échange d'information sur les dispositions nationales durant la crise

Le secrétariat organise un échange d'informations entre les associations nationales notamment sur deux points :

- Les mesures nationales de soutiens économiques au secteur des laboratoires
- Les dispositions nationales de prolongation des certificats d'accréditation

Ainsi l'association italienne est intervenue de façon à ce que les autorités du pays incluent les laboratoires de contrôle de conformité dans les secteurs bénéficiant d'un soutien.

1.4 *Réunion entre la commission et les partenaires d'EA*

La commission a rencontré les parties prenantes d'EA, dont les organismes de contrôle de la conformité.

- La commission semble accepter d'être plus à l'écoute de la communauté des organismes de contrôle de la conformité.
- La commission envisage de modifier son guide bleu¹, des réunions à cette fin seront organisées cet été.
- La commission souhaite avoir des retours sur les difficultés pour les organismes de contrôle de conformité de travailler en Chine.

Prochaine réunion en septembre.

1.5 Conférence commune IMEKO Eurolab aisbl

Cet automne la conférence intitulée « tendances mondiales en matière de tests, de diagnostics et d'inspection pour 2030 » se tiendra à Dubrovnik, Croatie, du 19 au 22 octobre 2020. A ce stade, les organisateurs recherchent des conférenciers et des sponsors.

1.6 Les évolutions de la politique en matière de conformité

1.6.1 Observatoire sur l'intelligence artificielle

L'OCDE a adopté en mai 2019 des principes directeurs en la matière puis a mis en place un observatoire des politiques publiques dans ce domaine.

1.6.2 Secteur européen des énergies renouvelables

C'est un moteur important du « Green Deal » européen. Dix grandes associations européennes de défense des énergies renouvelables ont uni leurs forces et ont signé une lettre commune demandant que les technologies des énergies renouvelables soient reconnues comme une « chaîne de valeur stratégique clé », en complément des six chaînes de valeur stratégiques clés déjà identifiées.

L'Autriche, le Danemark, l'Irlande, la Lituanie, le Luxembourg et l'Espagne ont envoyé une lettre commune à la Commission européenne pour demander l'inclusion d'un scénario d'énergie 100 % renouvelable dans les projections climatiques à long terme.

1.6.3 Économie circulaire

Dans le cadre du « Green Deal » européen, la Commission européenne a adopté un nouveau plan d'action pour l'économie circulaire. Ceci implique de mettre à jour 35 textes. Voici quelques lignes directrices :

- interdire la destruction des marchandises invendues et l'obsolescence programmée ;
- un chargeur commun pour les smartphones ;
- une stratégie pour le textile (avec des encouragements plus que des sanctions) ;
- orienter les investissements en développant un écolabel européen pour les produits financiers ;

1.6.4 Contrefaçon

Une enquête du Marketplace a révélé qu'on ne peut faire confiance aux achats en ligne (une enquête met en évidence 50 % de contrefaçon et 66 % de défaut de sécurité pour les achats en Asie).

Source : <https://www.which.co.uk/news/2020/02/66-of-products-tested-from-online-marketplaces-amazon-marketplace-aliexpress-ebay-and-wish-failed-safety-tests/>

1.6.5 Les cosmétiques

Une enquête de la FDA met en évidence des produits dangereux (de l'amiante à la place de talc par exemple)

Source : <https://okcfox.com/news/consumer-watch/the-dirty-world-of-recalled-and-counterfeit-cosmetics>

¹ Le « guide relatif à la mise en application des directives élaborées sur la base des dispositions de la nouvelle approche et de l'approche globale » (dis le « **guide bleu** ») a été publié en 2000.

1.6.6 Alimentation : réduire la consommation de viande ?

Des ONG plaident en faveur d'un plan d'action spécifique de la Commission visant à réduire et à améliorer la consommation et la production de viande, de produits laitiers et d'œufs dans l'UE, afin de se détourner de l'agriculture industrielle.

Plus généralement, le lancement de la nouvelle politique alimentaire de l'UE, la stratégie « de la ferme à la table » (F2F), sera retardé d'au moins un mois supplémentaire en raison d'un rééchelonnement du programme de travail de la Commission dû à l'épidémie de coronavirus.

1.6.7 Finance verte

La nouvelle Commission européenne s'est engagée à présenter un deuxième paquet législatif à l'automne, comprenant une norme européenne pour les obligations vertes, un label de durabilité pour les produits d'investissement de détail et une révision des obligations d'information des entreprises concernant leur impact

1.6.8 Des investissements pour l'environnement

La Commission a approuvé un paquet d'investissements de 1,4 milliard d'euros de fonds européens dans 14 grands projets d'infrastructure (l'environnement, la santé, les transports et l'énergie pour une Europe plus intelligente et à faible émission de carbone).

1.6.9 Impact du virus sur l'environnement

La revue Politico liste six impacts déjà identifiés :

1. Amélioration de la qualité de l'air ;
2. Émissions réduites de gaz à effet de serre ;
3. Montagnes de déchets ;
4. Plus de place dans le métro ;
5. Émissions des compagnies aériennes bloquées ;
6. La crise climatique est moins mise en avant.

1.6.10 Les institutions européennes se mobilisent face à l'épidémie

Les institutions de l'UE prennent des mesures pour acheter des équipements médicaux. Les États membres mobilisent l'accord sur les marchés publics communs pour acheter des équipements de protection individuelle, des ventilateurs respiratoires et des articles nécessaires aux tests de dépistage des coronavirus.

1.6.11 Appel à projets pour le virus

La commission a lancé un appel à projets (164 millions d'euros) vers les PME. Les candidatures de jeunes entreprises et de PME proposant des solutions innovantes pour lutter contre l'épidémie de coronavirus sont les bienvenues.

2 Les instances d'accréditation

2.1 Actions communes à IAF & ILAC

2.1.1 Reconnaissance mutuelle

Les dernières éditions d'IAF/ILAC A1:03/2020 « IAF/ILAC MRA Multi-Lateral Mutual Recognition Arrangements (Arrangements): Exigence et procédures d'évaluation d'un groupe régional » et IAF/ILAC A3:03/2020 « ARM IAF/ILAC : Arrangements multilatéraux de reconnaissance mutuelle (Arrangements): Un modèle de rapport pour l'évaluation par les pairs d'un organisme d'accréditation basé sur la norme ISO/IEC 17011:2017" a été publié en mars 2020.

2.2 IAF

2.2.1 Un guide pour les circonstances extraordinaires

IAF vient de rappeler son guide (IAF ID 3 : 2011) relatif aux circonstances exceptionnelles. Il s'agit d'un document informatif (il reflète le consensus des organismes d'accréditation sans être

d'application obligatoire). Le guide explicite les diligences raisonnables dans une activité de certification confrontée à des circonstances exceptionnelles.

Des modalités adaptées

Cela peut impliquer, par exemple, de prendre des dispositions pour effectuer des évaluations à distance ou de reprogrammer les activités si nécessaire.

2.2.2 AF CertSearch est maintenant en ligne

L'International Accreditation Forum met à disposition une base de données mondiale pour les certifications de systèmes de gestion accrédités :

<https://www.iafcertsearch.org>

2.3 ILAC

2.3.1 La transition et le virus

La politique de transition publiée par l'ILAC et l'IAF en octobre 2017 exige que tous les organismes d'accréditation aient terminé la transition vers la version 2017 de la norme ISO/CEI 17011 d'ici novembre 2020.

En raison de l'épidémie de coronavirus de 2019 (COVID-19) et des restrictions croissantes sur les voyages et les périodes de quarantaine obligatoires qui suivent les voyages, l'IAF et l'ILAC ont publié une déclaration fournissant des lignes directrices concernant les activités d'évaluation requises pour garantir que tous les organismes d'accréditation seront en mesure de réaliser cette transition dans les 7 mois restants. La déclaration est disponible sur les sites web de l'ILAC et de l'IAF.

2.4 EA

2.4.1 Évolution de la gouvernance

Le second cycle de consultations sur l'évolution d'EA s'est achevé en décembre 2019. Un des enjeux est d'améliorer le fonctionnement de la représentation des parties prenantes, chaque membre des comités représente une famille de parties prenantes qu'il doit pouvoir consulter. La fédération considère qu'EA doit mieux répondre aux questions des parties prenantes. La fédération n'a pas noté une tendance naturelle d'EA à prendre en compte les avis des parties prenantes.

2.4.2 Cybersécurité

EA encourage l'utilisation de l'accréditation par les organismes nationaux d'accréditation et introduit la certification comme moyen de démontrer la conformité aux exigences de protection des données. Dans ce contexte, l'EA a également soutenu la Commission européenne en ce qui concerne la proposition d'un nouveau règlement.

3 L'actualité en normalisation

3.1 ISO

3.1.1 Impact du virus

Toutes les réunions techniques et de gouvernance de l'ISO prévue d'ici au 30 juin 2020 doivent être tenues virtuellement ou reportées après cette date.

3.1.2 Publication de normes

Voici quelques normes récentes signalées sur le site de l'ISO :

- **Biologie médicale : une norme**

ISO 22367, Laboratoires de biologie médicale — application de la gestion des risques aux laboratoires de biologie médicale, cette norme remplace ISO/TS 22367, Laboratoires médicaux — Réduction d'erreurs par gestion du risque et amélioration continue,

- **Transports propres : deux normes :**

- **ISO 37161, Infrastructures urbaines intelligentes** — Recommandations sur le transport intelligent pour les économies d'énergie dans les services de transport,
- **SO 37162, Infrastructures urbaines intelligentes** — Transport intelligent pour les territoires en développement,

3.1.3 Les travaux du CASCO

- **Deux projets en cours d'examen au sein du CASCO**

- **ISO/IEC TS 17021-12**

Évaluation de la conformité — Exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification des systèmes de management — Partie 12 : Exigences de compétence pour l'audit et la certification des systèmes de management collaboratif des relations d'affaires

- **ISO/IEC AWI 17030**

Évaluation de la conformité — Exigences générales pour les marques de conformité par tierce partie